



**Revue Internationale de Langue,
Littérature, Culture et Civilisation**

Actes du colloque international

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal

www.larelicca.com

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Ghabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	1
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà ^m	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
LINGUISTIQUE APPLIQUEE	59
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heurist à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

LITTÉRATURE	227
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

LINGUISTIQUE APPLIQUEE

Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles

LE BI Le Patrice

Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

lebilepatrice@yahoo.com

Reçu le : 30/04/2024 Accepté le : 14/07/2024 Publié le : 26/08/2024

Résumé :

Le fonctionnement du système du genre grammatical semble incohérent dans de nombreuses langues ; ce qui pourrait rendre sa systématisation énigmatique. Mais ce manque de cohérence interne et d'ordre en surface semble cacher un ordre intime sous-jacent que le présent article se donne pour tâche de débusquer en examinant certaines occurrences en anglais et en kweni à travers le prisme de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume.

Mots clés : système du genre, genre naturel, genre grammatical, langue maternelle, psychomécanisme

Abstract:

The functioning of grammatical gender seems incoherent in many languages across language families. That incoherence turns the issue of grammatical gender into an enigma hard to puzzle out. That lack of internal coherence which surfaces when dealing with grammatical gender issues seems to conceal a sub-jacent order that the current article aims to unveil by examining a few occurrences of gender manifestations in English and Kweni by resorting to Gustave Guillaume's Psychomechanics.

Key words: gender system, natural gender, grammatical gender, mother tongue, psychomechanism

Introduction

Dans de nombreuses langues, le fonctionnement de la catégorie du genre semble réglé et stable. Toutefois, cette stabilité apparente est quelques fois remise en question au point que la maîtrise du système du genre grammatical soit susceptible de constituer une source d'insécurité linguistique même pour certains locuteurs bien avertis.

Les explications que donnent souvent les grammaires notionnelles et traditionnelles ou les grammaires normatives et pédagogiques ne parviennent pas à désambiguïser les mécanismes de fonctionnement du genre encore moins à trancher la question qui tend à survivre aux créations lexicales nouvelles. À titre d'illustration, on pourrait évoquer ou remettre au goût du jour le récent débat relatif à la difficulté éprouvée par certains acteurs des médias quant à la féminisation ou à la masculinisation de la détermination nominale de l'acronyme lexicalisé COVID. Par ailleurs, on pourrait se poser la question de savoir pourquoi pour le même référent ou fait empirique, le Français dirait au féminin (1) *la voiture* là où l'Espagnol recourrait au masculin (2) *el coche*. Enfin, qu'est-ce qui pourrait expliquer que dans de nombreuses variétés dialectales du français, l'unité linguistique *job*, relexifiée après emprunt à la langue anglaise, est masculinisée en (3) *le job* alors qu'elle est féminisée dans la variété régionale québécoise (4) *la job* ?

C'est cette incohérence apparente de l'utilisation de la catégorie du genre qui justifie l'intérêt de la présente réflexion intitulée « *Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles* ». Inscrite dans le cadre de la Psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, l'étude vise à identifier un principe unificateur ou invariant susceptible de mettre en évidence la cohérence systématique qui pourrait se dégager de l'incohérence superficielle du fonctionnement du système du genre en s'appuyant sur un corpus épars ou des faits de langue relevant de deux langues maternelles que sont d'une part, le kweni, langue mandé sud, et d'autre part, l'anglais, langue indo-germanique³⁷.

Rappelons que la psychomécanique guillaumienne s'appuie, pour une grande part, sur la dichotomie fondatrice Langue/Discours. Il faut noter que la Langue renvoie au langage puissant alors que le Discours ressortit au langage effectif. Les deux états d'existence du langage humain sont à la fois séparés par un seuil d'inversion et reliés par la

³⁷ *Le choix du kweni et de l'anglais dans cet article se justifie par le fait que je suis locuteur natif de la première langue citée et universitaire, enseignant de la seconde. Donc, je convoque dans cet article ma langue maternelle et ma langue de spécialisation en tant qu'universitaire.*

même occasion par le langage en effecton qui se déploie dans le temps opératif. Il en découle que tout fait de langue, pour être examiné, est soumis au tenseur binaire radical, outil d'analyse de la psychomécanique, dont la tension I réfère à l'idéogénèse alors que la tension II renvoie à la morphogénèse dont relève le système du genre. En d'autres termes, l'idéogénèse apparaît comme la tension de la particularisation et du discernement alors que la morphogénèse se révèle comme la tension de la généralisation et de l'entendement en sorte que tout fait discerné en idéogénèse est entendu, par la suite, en morphogénèse.

Au passage, il faut noter que le concept de langue maternelle peut faire l'objet de définitions très diverses sur lesquelles il nous semble non-nécessaire de nous étendre ici. Toutefois, dans le cadre de ce travail, il importe d'indiquer que, selon la perspective linguistique que nous privilégions, le statut de langue maternelle est reconnu à une langue parlée par un locuteur natif en tant que langue première acquise dès les premières années de la vie pour y avoir été exposé dans la cellule familiale ou dans un environnement social qui favorise son acquisition. Sur cette base, l'anglais et le kweni apparaissent alors comme langues maternelles de leurs locuteurs natifs respectifs.

Pour mener à bien l'étude entreprise ici, notre démarche s'articulera autour de trois axes. Ainsi, dans un premier temps, l'étude s'évertuera à mettre en évidence l'incohérence de la catégorie du genre dans la perspective de dégager le psychomécanisme du système du genre. En second lieu, notre réflexion se donne pour tâche d'examiner diverses occurrences du genre à travers le prisme du psychomécanisme du genre. Enfin, l'étude tentera de parvenir à l'identification d'un facteur explicatif unificateur dérivant du fonctionnement des systèmes du genre en Kweni et en Anglais.

1. De l'incohérence de la catégorie du genre au psychomécanisme du système du genre

Dans cette partie de notre travail, il s'agira de présenter brièvement l'état de l'usage et de l'occurrence de la question du genre dans certaines familles de langue d'une part, et dans quelques langues spécifiques, d'autre part, à l'effet de dégager ses fondements empiriques et de mettre

en évidence l'incohérence apparente de son usage par la suite. Cela nous permettra alors de relever la corrélation entre le système du nombre grammatical et le système du genre en linguistique.

1.1. État des lieux translinguistique de la catégorie du genre

En tant que phénomène linguistique, la catégorie du genre n'a pas nécessairement une existence avérée dans toutes les langues. Dans de nombreuses langues indo-européennes, elle est encore présente. Cette présence est attestée par les marques sémiologiques, au sens psychomécanique du terme, que peuvent arborer les noms-substantifs à travers les différentes variantes possibles du genre, au nombre desquelles on pourrait citer, le masculin, le féminin et le neutre. En français, par exemple, la catégorie du genre peut se manifester soit lexicalement soit par un suffixe désinentiel comme c'est le cas dans les exemples qui suivent :

Noms-Substantifs	Type de différenciation du genre
<i>Homme / Femme</i> <i>Cheval / Jument</i>	Différenciation lexicale
<i>Lion / Lionne</i> <i>Jumeau / Jumelle</i>	Différenciation par suffixe désinentiel

Tableau 1 : Différenciation du genre

Ces exemples, donnés dans le tableau ci-dessus dans la langue française, qui pourrait être représentative du phénomène du genre tel qu'il se manifeste dans d'autres langues indo-européennes telles que l'Italien, l'Espagnol, etc., font la preuve de l'existence vivace du genre grammatical.

Par contre, selon les termes de R. Lowe (2007, p. 327), la catégorie du genre semble avoir disparu, ou du moins, elle semble avoir été « abandonnée » dans certaines langues au nombre desquelles on pourrait citer en bonne place l'iranien occidental et l'arménien. Alors que la catégorie du genre semble avoir existé et disparu en iranien occidental et

en arménien, elle semble inconnue dans les langues finno-ougriennes et ouralo-altaïques, voire inexistante dans quelques langues amérindiennes telles que l'inuit.

Il découle de ce qui précède que même si l'existence du genre grammatical ne semble pas être universellement partagée ou reconnue dans toutes les langues, la factualité et la réalité empirique du genre naturel comme moyen de différenciation entre les êtres vivants ne saurait être niées ; toute chose qui pourrait amener à rechercher et à réfléchir sur ses fondements qui pourraient d'abord être d'ordre empirico-spéculatif et ultérieurement revêtir un caractère plus systématisé.

1.2. Fondements supposés et incohérence de la catégorie du genre

Le premier moyen de discrimination du genre, d'abord naturel et ensuite grammatical, apparaît comme étant le facteur biologique. Une transposition linguistique de cette différenciation biologique du genre a permis de rechercher les fondements de la différenciation des genres féminin et masculin dans les croyances anciennes, et ce, dans le cadre des premières réflexions linguistiques sur la question du genre appréhendée en tant que fait de langue. L'exemple que nous en donne A. Meillet (1948, p. 229) semble édifiant.

En effet, faisant référence à ces croyances anciennes pour différencier le genre masculin du genre féminin, Meillet s'appuie sur l'exemple du « ciel » et de la « terre » qui sert de substrat à la détermination du genre grammatical dans de nombreuses langues. Selon ces croyances, les notions nominales « ciel » et « terre » sont respectivement associées aux genres masculin et féminin parce que la première féconderait la seconde par le biais de la pluie. Une telle conception anthropo-culturelle qui renvoie en filigrane au facteur biologique évoqué plus haut est d'autant plus subjective que chaque peuple ou aire culturelle a sa manière propre de signifier son rapport au monde.

C'est ce qui explique pourquoi la notion nominale « soleil » relève du genre masculin en français, en latin et en grec alors qu'elle est associée au genre féminin en allemand et au genre neutre en russe. À ces exemples pré-cités qui mettent en évidence le caractère apparemment incohérent, voire aléatoire de la détermination du genre dans des langues appartenant souvent à des familles très différentes et à des aires culturelles très

éloignées, il faut ajouter ceux des notions nominales « feu » et « eau » qui sont respectivement masculin et féminin en français et en latin alors qu'elles sont neutres en grec.

Depuis Meillet pour qui « la langue est un tout dont les éléments se tiennent », G. Guillaume (2003, pp. 4-5 ; 2004, pp. 6-7) et F. de Saussure (1916) qui avancent que la langue est un système dont les éléments constitutifs sont dans un rapport d'interdépendance, et enfin L. Hjelmslev (1943) qui fait l'apologie du principe d'immanence dans l'analyse du langage humain en recommandant que la langue s'érige en son propre outil d'analyse sans recourir aux éléments de l'environnement extralinguistique, nous pouvons hypostasier que la réponse à la question portant sur un possible fonctionnement systématisé du genre grammatical doit être fournie par la langue elle-même. De ce point de vue, la psychomécanique guillaumienne laisse entrevoir un début de réponse à la question relative à la rationalité qui sous-tendrait la détermination du genre grammatical.

En suivant l'évolution historique de la réflexion linguistique qui est de saison en psychomécanique guillaumienne sur la question du genre grammatical en vue d'en dégager la systématique du fonctionnement, il en ressort que le système du genre semble reposer sur deux variantes que sont le *genre animé* et le *genre inanimé*. Alors que le *genre inanimé* renvoie exclusivement au *neutre*, le *genre animé*, quant à lui, présente deux sous variantes combinatoires qui sont le *masculin* et le *féminin*.

Ce sont ces trois genres fondamentaux qu'on retrouve dans de nombreuses langues que l'on peut schématiquement représenter comme c'est le cas dans la figure ci-après :

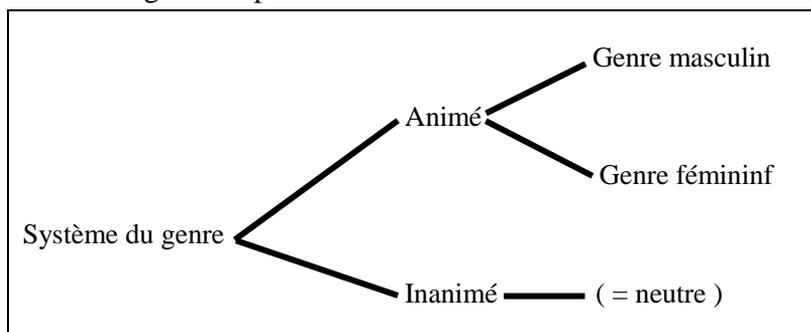


Figure 1 : Nomenclature fondamentale du système du genre

Au regard de la figure ci-dessus, on peut déduire que ce début de systématisation du système du genre repose fondamentalement sur le concept d'animation ou d'inanimation selon la perspective qu'on veut privilégier. Vu que l'inanimation renvoie au neutre qui ne pose pas de véritable défi, nous nous intéresserons beaucoup plus au genre animé qu'on retrouve dans le plus grand nombre de langues dans lesquelles le genre grammatical est attesté.

Ainsi, partant du principe que l'animation est la propriété définitoire du genre, elle pourrait, par la même occasion, servir d'outil de différenciation entre le genre masculin et le genre féminin. Dans ces circonstances, le recours au tenseur binaire radical pourrait aider à établir leur ordonnancement à l'effet de déterminer le genre qui relèverait de la tension du discernement et celui qui serait associé à la tension de l'entendement. Par ailleurs, si nous admettons qu'en psychomécanique, « *tout système dans la langue doit son existence [...] à la possibilité d'opérer en lui un contraste entre des réalités opposables sous divers rapports, entre un « avant » et un « après [...].* » (Lowe, 2007 p. 323), lequel du genre masculin et du genre féminin apparaîtra en tension I et lequel apparaîtrait en tension II ? L'exploration de la corrélation entre le système du genre et celui du nombre pourrait être utile pour déterminer l'ordonnancement des deux genres.

1.3. Corrélation entre le système du nombre et le système du genre

La corrélation entre le système du nombre et le système du genre pourrait rappeler le lien qui existe entre le temps et l'espace. En effet, l'espace est le lieu où se déroule le temps alors que le temps permet de saisir un point dans l'espace.

C'est cette corrélation entre le système du nombre et le système du genre appréhendée du point de vue de la psychomécanique du langage que nous nous évertuerons à relever avant de l'illustrer à travers le tableau n°2 qui met en évidence une correspondance plus ou moins biunivoque entre la pluralité interne et l'animation interne d'une part, et la pluralité externe et l'animation externe d'autre part.

Rappelons que le système du nombre met en présence deux visions opposées de l'espace, à savoir le continu en tension I et le discontinu en

tension II. À ce titre, il est bien connu que dans le cadre du psychomécanisme du nombre, le continu renvoie à la pluralité interne alors que le discontinu est associé à la pluralité externe. Or, plus haut, il été indiqué que l'animation est présentée comme la propriété définitoire du psychomécanisme du genre. Ainsi, par parallélisme des formes entre le psychomécanisme du nombre et celui du genre, on peut faire l'hypothèse d'une animation interne d'une part, et celle d'une animation externe d'autre part. Alors, il découle de ce qui précède que le genre féminin serait corrélé à l'animation interne alors que le genre masculin est relié à l'animation externe comme le montre la figure ci-dessous qui établit une correspondance ou un parallélisme entre les psychomécanismes du nombre et du genre.

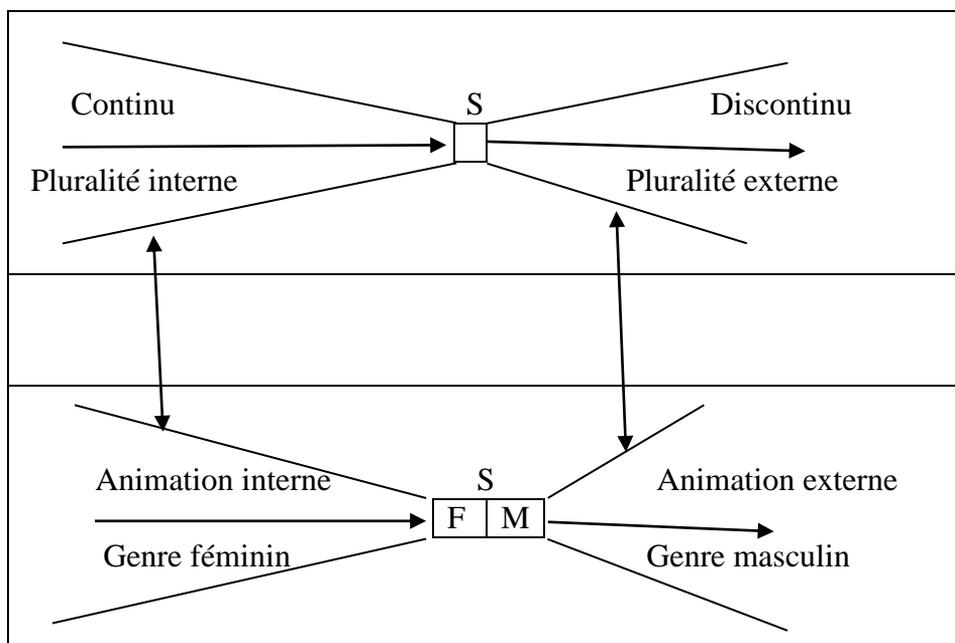


Figure 2 : *Corrélation et correspondance entre le système du nombre et le système du genre*

En définitive, on s'aperçoit que le système du genre grammatical qui apparaissait incohérent en surface semble beaucoup plus ordonné et systématisé lorsqu'on l'observe et on l'examine à l'aune de la psychomécanique du langage. Le phénomène de l'animation qui semble

être le substrat de cette systématisation est susceptible de présenter une nomenclature permettant d'identifier des catégories internes du genre animé que sont le genre psychique (qui met en cause le signifié) et le genre sémiologique (qui met en cause le signe) dont la distinction rend possible l'identification d'états possibles du genre que sont le genre vrai, le genre synthétique semi-fictif et le genre fictif, etc. Ce sont tous ces outils théoriques qui permettront d'analyser le système du genre grammatical dans les deux langues maternelles que sont le kweni et l'anglais.

2. Au sujet du psychomécanisme du genre en kweni et en anglais

Dans cette partie de notre travail, il s'agit de faire une validation empirique du fonctionnement général du système du genre, dégagé plus haut, en nous appuyant sur l'anglais et le kweni, deux langues distantes sur les plans typologique et structural.

2.1. Systèmes du nombre et du genre en kweni

Au regard de la corrélation attestée entre le système du nombre et celui du genre, nous nous proposons de faire un bref rappel du système du nombre en kweni en vue d'aboutir à celui du genre. À cet effet, ce rappel illustratif sera fait en recourant à un tenseur binaire radical qui met en évidence le système du nombre dont les catégories du pronom personnel, du nom-substantif et du déterminant constituent trois des marques sémiologiques de son expression.

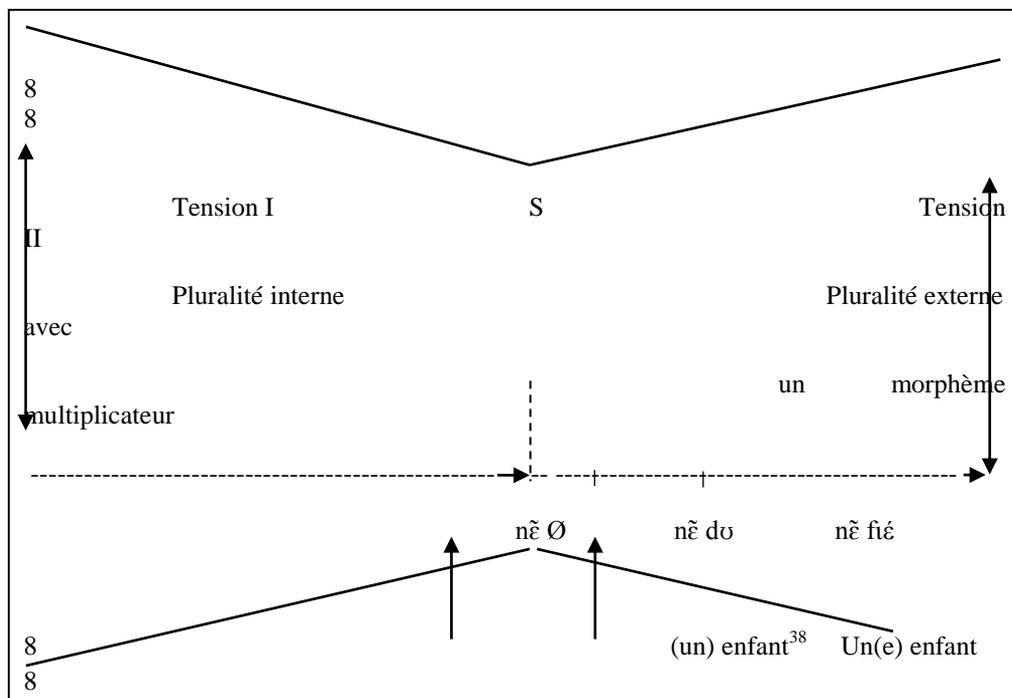


Figure 3 : Illustration du psychomécanisme du système du nombre en Kweni

L'observation du tenseur binaire radical ci-dessus nous permet de constater que le nom-substantif **nẽ** arrive au terme du mouvement de pensée qui le porte étant marqué par un zéro morphologique (\emptyset) qui lui est postposé. C'est le dernier point d'interception de la pluralité interne avant la traversée du seuil d'inversion (S) permettant d'amorcer le psychomécanisme de la pluralisation externe. Ainsi, c'est au premier point d'interception qui constitue l'amorce de la singularité externe, qui se multiplie à chaque étape du cinétisme qui le porte, que va se poser le problème de la féminisation ou de la masculinisation du nom-substantif déterminé par l'occurrence postposée de **dũ**. Il faut faire remarquer, au passage, que le morphème libre **dũ**, tient lieu soit de numéral soit de déterminant, c'est-à-dire d'opérateur de détermination nominale en kweni. Mais ici, c'est sa qualité de déterminant qui pourrait nous intéresser.

³⁸ Ici, l'article n'est pas nécessaire étant entendu qu'il se manifeste par un zéro morphologique.

Dans certaines langues, la catégorie du genre peut être marquée soit lexicalement soit morphologiquement ou encore par l'entremise du déterminant du nom-substantif tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous.

Nom-substantif	Type de marquage
(Un) <i>vendeur</i> / (Une) <i>vendeuse</i>	<i>Marquage morphologique</i>
(Un) enfant / (Une) enfant (Un) aigle / (Une) aigle	<i>Marquage déterminatif</i>
(Un) <i>coq</i> / (Une) <i>poule</i>	<i>Marquage lexical</i>

Tableau 2 : Type de marquage de la catégorie du genre

Par contre, en kweni, le marquage, la détermination ou la différenciation de la catégorie du genre se fera par l'entremise de la postposition de morphèmes libres dont la nomenclature se présente comme l'indique le tableau ci-après :

Traits du genre	Morphèmes du genre
Genre 	lu (Féminin/femme)
	gɔnɛ̃/wɔnɛ̃ (Masculin/mâle)
	da (Féminin/femelle)

Tableau 3 : Nomenclature des morphèmes de la catégorie du genre en Kweni

Il faut noter qu'à priori, le genre grammatical peut ne pas être marqué lexicalement en Kweni. Ce non-marquage lexical s'applique aux pronoms personnels, aux nom-substantifs, et aux déterminants qui quantifient ou qualifient l'occurrence d'une notion nominale en surface. Cela implique que la détermination du genre grammatical est tributaire, pour une grande part, du genre naturel, lequel genre naturel semble plutôt empirique.

À cet effet, examinons quelques noms-substantifs :

(1) tí	'père'	(5)zenéã	'scorpion'
(2) jε	'maladie'	(6) pɔ'	'poisson'
(3) kãñã	'assiette'	(7) súé	'dent'
(4) nẽ	'enfant'	(8) luú	'esclave'

À l'observation, aucune marque sémiologique n'indique le genre grammatical des noms-substantifs ci-dessus. Toutefois, à partir du genre naturel de chacun d'eux, on pourrait déduire leurs genres grammaticaux. Le même phénomène pourrait s'observer avec les pronoms personnels Kweni présents dans les phrases ci-après.

(9) è	ká	zĩmã	lõ	(10) è	ká	zùlú	lé	lõ
elle/il	NEG	bon	NEG	elle/il	NEG	laver	NEG.PRF	NEG
<i>Il n'est pas bon</i>				<i>Il ne s'est pas lavé</i>				
<i>Elle n'est pas bonne</i>				<i>Elle ne s'est pas lavée</i>				

Au regard de ces deux exemples, l'on peut se rendre compte que les pronoms personnels Kweni sont épicènes. Cela implique qu'ils désignent normalement soit le genre féminin soit le genre masculin en fonction du genre naturel du référent auquel il renvoie. C'est ce qu'on constate dans les phrases ci-dessus qui mettent en évidence la troisième personne du singulier là où le français différencie le genre masculin *il* du genre féminin *elle*.

Au total, pour résoudre cette question de la détermination du genre grammatical, le Kweni va recourir à l'occurrence postposée des morphèmes *lu*, *gɔnɛ̃*, et *da*, qui fonctionnent par moment comme des formes emphatiques tendant à mettre en évidence le genre grammatical en s'appuyant sur une perception empirique du genre naturel qui vise des noms-substantifs. Il faut noter que *gɔnɛ̃* peut avoir une variante qui est *wɔnɛ̃*. Ainsi, *gɔnɛ̃* sera marqué du trait [+ humain] alors que *wɔnɛ̃* sera marqué du trait [-humain]. C'est cette solution qui permet de comprendre la détermination du genre des noms-substantifs consignés dans le tableau ci-après :

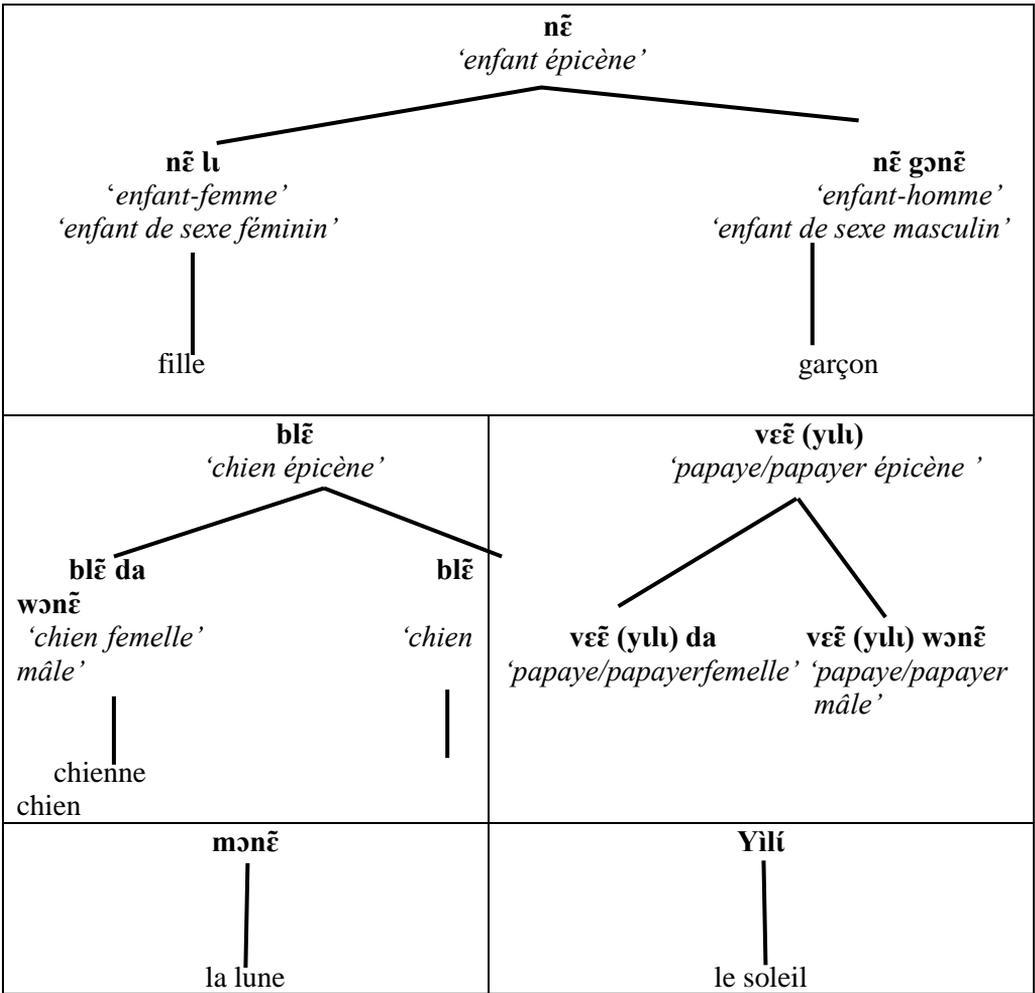


Tableau 4 : genre marqué et genre non marqué

Les données du tableau ci-dessus nous permettent de déduire qu'en kweni, la différenciation de genre peut être fondée sur deux traits distinctifs à savoir le trait [+humain] pour les êtres humains et le trait [-humain] pour les animales et toute autres choses. Ce sont respectivement les cas de *nẽ li* et *nẽ gõnẽ* d'une part, et de *blẽ da* et de *blẽ wonẽ* d'autre part. Toutefois, quand cette différenciation ne semble pas nécessaire, on aura recours au genre neutre. C'est ce qu'on constate avec *mõnẽ* 'la lune' et *yilí* 'le soleil' qui relèvent tous deux du genre neutre en kweni, ce qui nous autorise à admettre que les trois genres que sont le masculin, le féminin et le neutre sont attestés en kweni.

2.2. Systèmes du nombre et du genre en anglais

Pour l'analyse de la question du genre grammatical en anglais, nous allons recourir à la même démarche qui consiste à faire un rappel de l'essentiel du système du nombre en vue de mettre en évidence sa corrélation avec celui du genre. Toutefois, il faut noter que nous nous intéresserons à l'ensemble du pluriel interne alors que dans le cas du pluriel externe, seul son premier point d'interception, qui permet de faire la différenciation du genre, nous intéressera. Par la suite, l'analyse du genre grammatical sera également fondée sur le pronom personnel, le nom-substantif et son déterminant.

En effet, il peut être avancé que la complexité du système du nombre en Anglais pourrait être ramenée à son expression la plus simplifiée dont le tenseur binaire radical ci-dessous rend compte.

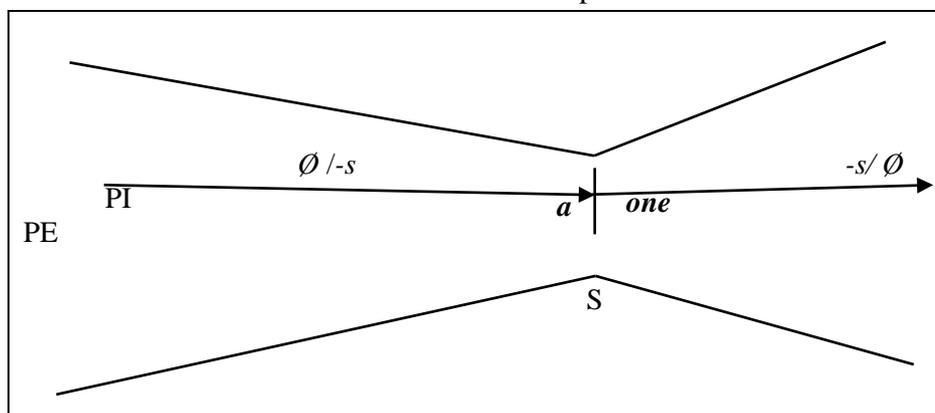


Figure 4 : Psychomécanisme du nombre en Anglais

Ainsi, sur la base de la figure 4, en Anglais, et notamment en Tension I, le zéro morphologique \emptyset et le morphème *-s* constituant, de façon invariante, les marques sémiologiques du pluriel interne (PI). L'occurrence de ces marques sémiologiques peut être constatée dans les noms-substantifs *clergy*, *police*, *personnel*, et *dozen* pour le zéro morphologique (\emptyset) et *crossroads*, *stairs*, *trousers*, *scissors*, pour le morphème *-s*.

De ce fait, si on considère les déterminants *a* et *one*, le premier pourrait constituer le dernier point d'interception du cinétisme porteur de la pluralité interne alors que le second serait assimilé au premier point d'interception de la pluralité externe. Dès lors, il va se poser la question de la féminisation ou de la masculinisation des noms-substantifs dont ils déterminent l'occurrence sur l'ordre de surface. Or, visiblement, ces déterminants ne semblent pas être marqués au regard du genre grammatical. À l'instar de ces deux déterminants, bien d'autres déterminants, simples ou complexes, au nombre desquels on pourrait citer *some*, *any*, *the*, *a lot of*, *a few*, *a loaf of*, *a lump of*, etc. ne permettent pas de marquer le genre grammatical. Il peut alors découler de ce qui précède, qu'en Anglais, le déterminant est en général inapte à rendre possible la détermination du genre grammatical.

Après le constat selon lequel le déterminant, en anglais, est dépourvu de marques sémiologiques qui auraient pu rendre possible l'identification du genre grammatical, nous allons nous intéresser au nom-substantif lui-même à travers les exemples ci-après :

- | | | | |
|---------------------|------------------|------------------------|-----------------------|
| (1) <i>Queen</i> | (5) <i>King</i> | (9) <i>Astronaut</i> | (13) <i>Cypress</i> |
| (2) <i>Lioness</i> | (6) <i>Lion</i> | (10) <i>Hyena</i> | (14) <i>Ladder</i> |
| (3) <i>Actress</i> | (7) <i>Actor</i> | (11) <i>Playwright</i> | (15) <i>Insulator</i> |
| (4) <i>Daughter</i> | (8) <i>son</i> | (12) <i>baby</i> | (16) <i>School</i> |

Quand on observe les données de la brève liste de noms-substantifs mentionnés ci-dessus, la détermination du genre grammatical des items 1 à 8 semble influencée par des fondements lexicaux, qui, eux-mêmes renvoient au genre naturel. Par contre, pour ce qui est des items 9 à 12, nous avons plutôt affaire à des noms-substantifs qui apparaissent comme

des noms épïcènes ; ce qui indique que le genre grammatical de ces derniers n'est pas donné d'avance. Dans ces circonstances, il y a nécessité de recourir à une unité lexicale pré-nominale ou post-nominale pour déterminer le genre grammatical du nom-substantif. Même le recours à un tel procédé a des fondements empiriques qui repose sur le genre naturel permettant d'obtenir *female astronaut vs male astronaut*, *she-hyena vs he-hyena*, *female playwright vs male playwright* et enfin *baby-girl* et *baby-boy*. Quant aux items de la dernière colonne, ils apparaissent comme des noms-substantifs relevant du genre neutre.

Sur la base de ces exemples, certes limités, l'anglais moderne pourrait apparaître comme une langue parfois dépourvue, en grande partie, de marques sémiologiques du genre grammatical. C'est ce qui pourrait expliquer pourquoi elle tend souvent à recourir au genre naturel pour déterminer le genre grammatical. Or le genre naturel semble plutôt reposer sur des fondements empiriques. C'est ce qu'on peut constater dans les phrases ci-dessous où le recours à la reprise pronominale ou anaphorique semble nécessaire pour déterminer le genre grammatical de noms-substantifs dont les genres sont présumés en fonction du « contexte » étroit ou large de leur occurrence.

- (1) There *she* goes ! ('*parlant d'une balle de baseball*')
- (2) *She's* pouring ! ('*parlant de la pluie*')
- (3) *She's* blowing ! ('*parlant du vent*')

Sur la base de ces trois exemples ci-dessus, un fait assez révélateur au sujet de la question du genre grammatical, en anglais, peut être déduit d'un tel recours au pronom personnel en nous fondant sur la diachronie de cette langue. Quand on remonte le cours de l'histoire de la langue anglaise, on peut faire le constat tangible de la disparition partielle et progressive des marques sémiologiques du genre grammatical. De ce fait, les pronoms personnels *he*, *she* et *it*, d'une part, et les pronoms dits possessifs *his*, *her* et *its*, d'autre part, constituent les vestiges qui semblent résister à un tel processus de disparition. Par ailleurs, ces mêmes pronoms apparaissent comme les traces de l'existence des trois genres fondamentaux que sont le genre féminin, le genre masculin et le genre neutre. C'est ce dont rend compte Stévanovitch (1997 : 63) quand

elle avance que « [...] le vieil-anglais a conservé intacts les trois genres de l'indo-européen, masculin, féminin et neutre. La notion de genre grammatical ne disparaîtra qu'au cours de la période moyen-anglaise. »

Elle conclut en présentant l'état actuel de la question du genre grammatical telle qu'elle se manifeste dans l'anglais moderne, et ce, en ces termes :

Mais pour que la notion même de genre disparaisse, il fallait qu'une évolution phonétique obscurcisse la distinction au niveau des désinences : c'est ce qui se produit au cours de la période moyen-anglaise. Dans un premier temps le masculin (singulier zéro, pluriel *-es*) se distingue du féminin et du neutre (singulier zéro ou *-e*, pluriel *-e*). Par l'effet de l'analogie, les mots en *-e* sont alors ressentis comme féminins/neutres, et les mots terminés par une consonne comme masculins, indépendamment de leur déclinaison d'origine. Lorsque les dernières différences de flexion disparaissent (*-es* étendu à tous les pluriels, chute de *-e* final), et que d'autre part l'article devient invariable, le genre n'est plus apparent que si le nom est repris par un pronom. Le genre naturel se substitue alors au genre grammatical : c'est la situation qui existe encore en anglais moderne (Stévanovitch, 1997, p. 68).

À ce stade de notre réflexion, les données lexicales réunies de part et d'autre peuvent nous aider à dégager les points convergents et divergents se rapportant au psychomécanisme du genre tel qu'il se manifeste de façon paramétrique dans les deux langues maternelles qui font l'objet de la présente étude.

2.3. Convergence et divergence du genre en kweni et en anglais

L'analyse de la question du système du genre linguistique, en kweni et en anglais, nous a permis d'attester l'existence des trois genres grammaticaux fondamentaux que sont le féminin, le masculin et le neutre dans ces deux langues. Par ailleurs, on a pu faire le constat de l'absence de marques sémiologiques du genre dans les deux langues, en dehors de la différenciation qui repose, pour une grande part, sur la forme lexicale des noms-substantifs et dans une certaine mesure sur certains

déterminants. On pourrait ajouter à ces similitudes le recours fréquent au genre naturel pour discriminer les genres féminin, masculin et neutre. De là, on peut faire le postulat d'une convergence entre le kweni et l'anglais bien que ces deux langues soient différentes d'un point de vue à la fois typologique et structural, mais aussi quand on considère leurs parentés génétiques respectives.

En plus de cela, on pourrait relever un dernier point de convergence consistant, pour chacune de ces langues, à recourir à d'autres moyens linguistiques de marquage du genre grammatical sans pour autant convoquer nécessairement le même procédé. D'où la divergence d'approche pour la fixation du genre grammatical en l'absence de marques sémiologiques intrinsèques. En effet, pour suppléer l'absence de marques sémiologiques permettant la manifestation ostensible de la catégorie du genre en anglais, notamment en ce qui a trait à la détermination du genre des noms-substantifs, l'on aura recours à la reprise pronominale ou anaphorique qui vise essentiellement les pronoms (personnels ou possessifs) comme cela est illustré plus haut. Pour ce qui est du kweni, le locuteur de cette langue aura plutôt recours à un ensemble de morphèmes libres postposés au nom-substantif, notamment épiciène, dont il entend marquer le genre sur le plan grammatical. Toutefois, il faut faire remarquer que le procédé auquel recourt le kweni est limité au nom-substantif et renvoie surtout aux êtres vivants qui peuvent être marqués du trait [+humain] pour les êtres humains et du trait [-humain] pour les animaux. En conséquence, tout autre nom-substantif est non marqué du point de vue du genre, et peut, de ce fait, être catégorisé comme relevant du genre neutre.

Dès lors, en faisant une combinatoire harmonieuse des points de convergence et de divergence qui se dégagent de cette réflexion préliminaire, l'on peut envisager une systématisation encore plus fine de la question du genre grammatical en nous fondant sur la dichotomie guillaumienne de *genre psychique* et de *genre sémiologique* annoncés précédemment.

3. Convergence, divergence et projet d'une systématisation plus fine de la catégorie du genre en kweni et en anglais

Le projet d'affinement de la question du genre grammatical vise à rechercher un moyen unifié capable de rendre compte de façon indifférenciée du fonctionnement du psychomécanisme du genre dans les deux langues étudiées. Ainsi, à partir des genres psychique et sémiologique proposés par Gustave Guillaume, il s'agira de relever les différents états du genre identifiables en anglais et en kweni.

3.1. Pour une systématisation autre de la catégorie du genre

Amorçons le dernier virage de notre réflexion en mettant en évidence le postulat guillaumien qui met en présence le genre psychique et le genre sémiologique. Il faut noter qu'ici, le genre psychique met en lumière le signifié, notamment du nom-substantif ; ce qui renverrait à la dichotomie interne au genre animé, à savoir, l'animé masculin et l'animé féminin. Le genre psychique constitue dès lors le fondement de l'interprétation sémantique visant la différenciation interne au genre animé.

À l'opposé, le genre sémiologique réfère au signe guillaumien qui correspond, au fond, au signifiant saussurien. De ce fait, il renverrait à la sémiologie du nom-substantif, c'est-à-dire à sa graphie appréhendée d'un point de vue purement lexical. À l'instar du genre psychique, le genre sémiologique va aussi admettre une dichotomie interne consistant à discriminer signe masculin et signe féminin. Ainsi, la prise en compte de cette dichotomie genre psychique/genre sémiologique peut permettre de dégager les différents états du genre qu'on peut identifier aussi bien en kweni qu'en anglais.

Sur la base de la dichotomie genre psychique et genre sémiologique, on pourrait distinguer les différents états du genre particuliers au kweni et ceux qui sont particuliers à l'anglais en vue d'apprécier leur fonctionnement. À cet effet, deux ou trois genres fondamentaux semblent émerger des deux langues étudiées. Nous avons d'abord le genre vrai qui admet distinctement la dualité des deux genres animés que sont l'animé masculin et l'animé féminin. En second lieu, nous avons le genre synthétique qui apparaît comme un genre unique susceptible de représenter les deux genres animés. À cet effet, l'animé féminin peut

représenter à la fois le masculin et le féminin ou que c'est le masculin qui représente à la fois le féminin et le masculin. Nous avons enfin le genre générique où un seul genre, en général et de préférence le masculin représente de façon indifférenciée les deux genres. Toutefois, la combinatoire ou la fusion de deux états du genre n'est à exclure quant on sait que nous étudions contrastivement deux langues distinctes à plus d'un titre.

3.2. États du genre en kweni

Sur la base de la dichotomie pré-citée genre psychique/genre sémiologique, on peut dégager deux états du genre en kweni à savoir le genre vrai d'une part, et d'autre part le genre générique qui tend à se confondre, dans une certaine mesure, avec le genre synthétique. D'où la dichotomie kweni genre vrai/genre générico-synthétique. Toutefois, il faut relever le fait qu'en kweni, le genre générico-synthétique couvre aussi bien le règne animal que le règne végétal.

En plus, dans le cadre du genre animé, les variantes du genre vrai peuvent être appréhendées à la fois du point de vue psychique que du point de vue sémiologique. Les exemples kweni ci-dessous en sont une illustration.

Genre vrai immédiat – animé alternant			Genre vrai non-immédiat – animé alternant		
<i>Psychisme</i>	Animé féminin	Animé masculin	<i>Psychisme</i>	Animé indifférencié	
<i>Sémiologie</i>	Signe féminin	Signe masculin	<i>Sémiologie</i>	Signe unique indifférencié	
	ɓhú	tí		nẽ	
	(‘mère’)	(‘père’)	<i>Psychisme</i>	Animé féminin	Animé masculin
			<i>Sémiologie</i>	Signe féminin	Signe masculin
				nẽ lt	nẽ ɓonẽ

		(‘fille’)	(‘garçon’)

Tableau 5 : Nomenclature du genre vrai en Kweni

En observant le tableau ci-dessus, on remarque deux cas de représentation du genre vrai en kweni. Il y a d’une part le genre vrai immédiatement alternant qui laisse transparaître la dualité de représentation (masculin/féminin) aussi bien sur le plan psychique que sur le plan sémiologique. D’autre part, nous avons affaire à un genre vrai non immédiatement alternant. La sémiologie d’un tel genre est d’abord non-marquée. Elle le devient par l’adjonction de morphèmes libres permettant de discriminer l’alternance des représentations du genre.

Par la suite, on constate que ce qu’il est convenu d’appeler genre vrai non-immédiat est d’abord promu à l’existence en tant que genre générico-synthétique avec *ně*, et s’érige par la suite en genre vrai non immédiatement alternant par l’adjonction de morphèmes suffixaux mettant en évidence la dualité de représentation animé féminin/animé masculin. Ainsi, on peut faire remarquer que le genre générico-synthétique est applicable aux noms-substantifs relevant aussi bien du règne animal que du règne végétal. Dans ce second cas, les exemples de *veě* (*yılı*) et ses variantes *veě* (*yılı*) *da* et *veě* (*yılı*) *woně* en sont une illustration.

3.3. États du genre en anglais

À partir de l’opposition guillaumienne établie entre genre psychique et genre sémiologique, les états du genre, en anglais, semblent bien distincts. Ici, les genres vrai, synthétique et fictif ne se confondent ni ne se chevauchent.

On sait que le genre vrai procède d’une alternance tangible qui opère sur le double plan psychique et sémiologique. C’est ce qu’on peut constater dans la figure ci-dessous qui renvoie essentiellement au règne animal dont l’un des exemples est marqué du trait [+humain] et l’autre du trait [-humain].

Psychisme	Animé masculin	Animé féminin
Sémiologie	Signe masculin	Signe féminin
	(<i>'King'</i>) (<i>'Lion'</i>)	(<i>'Queen'</i>) (<i>'Lioness'</i>)

Tableau 6 : genre vrai alternant en anglais

Ici, la représentation non discutable de la dualité interne du genre animé semble très visible.

Quant au second état du genre qu'est le genre synthétique, la dualité interne du genre vrai est maintenue en ce qui a trait aux deux variantes du genre animé, à savoir, l'animé masculin et l'animé féminin qui relèvent du psychisme. Quant à la sémiologie, seule une des variantes sera représentative des deux. Ce qui signifie que soit le signe masculin représente à la fois le masculin et le féminin, soit c'est le signe féminin qui représente à la fois le masculin et le féminin comme l'indique la figure ci-dessous.

Genre synthétique – représenté par le féminin			Genre synthétique – représenté par le masculin		
Psychisme	Animé masculin	Animé féminin	Psychisme	Animé masculin	Animé féminin
Sémiologie	Signe masculin	Signe féminin	Sémiologie	Signe masculin	Signe féminin
		<i>A person</i> <i>A victim</i>		<i>Alumnus</i> <i>Altruist</i> <i>Book-keeper</i>	

Tableau 7 : genre vrai synthétique en Anglais

En effet, en anglais, *a person* et *a victim* peuvent renvoyer soit à un être humain de sexe masculin soit à un être humain de sexe féminin. À l'opposé, *Alumnus*, *Altruist* et *Book-keeper* peuvent renvoyer chacun soit à un être humain de sexe masculin soit à un être humain de sexe féminin.

Enfin, le dernier état du genre dont il sera question en anglais est le genre fictif. En effet, le genre fictif renvoie théoriquement à ce qu'il est convenu d'appeler généralement le genre neutre dans les grammaires normatives. Toutefois, il faut indiquer qu'à l'opposé des autres états du genre (que sont le genre vrai et le genre synthétique) qui renvoient à l'animé, le genre fictif, quant à lui, renvoie plutôt à l'inanimé. C'est ce que nous indique le tableau ci-dessous.

Genre fictif avec rupture de la dualité de représentation			
Psychisme	Inanimé		Inanimé
Sémiologie	Masculin fictif		Féminin fictif
	<i>The sun</i> <i>The sky</i>		<i>The moon</i> <i>A table</i>

Tableau 7 : *genre fictif avec absence d'alternance*

Par ailleurs, la sémiologie du genre fictif peut ne pas avoir un marquage différencié. C'est l'une des raisons pour lesquelles les noms-substantifs relevant du genre fictif sont pronominalisés en *it*.

Conclusion

Au terme de cette réflexion qui nous a permis d'explorer le psychomécanisme du genre en kweni et en anglais, deux langues différentes non seulement au regard de leurs parentés génétiques mais aussi du point de vue leur typologie et de leur organisation structurale, il nous a été donné de constater effectivement une incohérence de surface dans l'utilisation du genre grammatical. Par ailleurs, il a été noté, au passage, le recours alternatif à des moyens linguistiques autres utilisés par chacune des deux langues étudiées pour référer au genre grammatical tel qu'il se manifeste généralement par l'entremise de marques sémiologiques se rapportant à la morphologie du nom-substantif.

À cet effet, alors que la langue kweni convoque des morphèmes libres post-nominaux pour marquer le genre féminin ou le genre masculin, quand elle ne recourt pas simplement au genre naturel, la langue anglaise, quant à elle, elle a plutôt recours à la reprise pronominale ou anaphorique

pour référer au genre féminin ou au genre masculin qui relèvent tous deux du genre animé, lequel s'oppose au genre dit inanimé. Dès lors, toutes ces manifestations visiblement incohérentes en surface apparaissent comme de simples effets de sens du genre grammatical ; Ce qui permet d'avancer qu'à la réalité, l'animation qui est au fondement du système du genre grammatical apparaît comme la valeur invariante dudit système.

Dès l'instant où l'animation est reconnue comme l'invariant du système du genre grammatical, les voies individuelles et différentes empruntées par chaque langue pour référer aux occurrences les plus diverses possibles du nom-substantif, visant un fait ou une réalité empirique commune, ne relève que de l'idiosyncrasie. Car la valeur invariante, qui peut être appréhendée selon les deux paramètres que sont le psychisme et la sémiologie, reste inchangée en dépit des fluctuations de surface.

Bibliographie

- BARBER Charles, 2000, *The English Language – A Historical Introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BENOIST Jean Paul, 1968, *Grammaire gouro (Groupe Mandé-Côte d'Ivoire) – Document 3*, Lyon, Afrique et Langage, 101 pp.
- GREGOIRE CLAIRE, de Halleux Bernard, 1994, *Étude lexicostatistique de quarante-trois langues et dialectes mande*, In *Africana Linguistica* 11, pp. 53-70.
- GUILLAUME Gustave, 2003, *Prolégomènes à la linguistique structurale I*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME Gustave, 2004, *Prolégomènes à la linguistique structurale II- Discussion et continuation psychomécanique de la théorie saussurienne de la diachronie et de la synchronie et de la diachronie*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- HIRTLE Walter, 2007, *Language in the Mind – An Introduction to Guillaume's Theory*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press.
- HJELMSLEV Louis, 1943, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.

- HJELMSLEV Louis, 1971, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.
- HIRTLE Walter, 1982, *Number and Inner Space - A Study of Grammatical Number in English*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- KOUAME Yao Emmanuel, 2014, *Les langues mandé : entre théorie et pratique*, Abidjan, Le Graal Edition.
- KOUZNETSOVA Olga et *al.*, 2013, *Trois contes gourou avec les règles de base d'une nouvelle orthographe*, Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée (ILA).
- LOWE Ronald, 2007, *Introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- POZDNIAKOV Konstantin, 2018, *The Numeral System of Proto-Niger-Congo: A step-by-step Reconstruction (Niger-Congo Comparative Studies 2)*, Berlin, Language Science Press.
- STEVANOVITCH Colette, 1997, *Manuel d'histoire de la langue anglaise – Des origines à nos jours*, Paris, Ellipses.
- VYDRIN Valentin, 2005, *Pronoms personnels gourou*, *The Journal of West African Languages*, Vol. XXXI, n°1-2, pp.83-107.
- The American Heritage Dictionary*, 1982, Boston, Houghton Mifflin Company.